

## L'INITIATION DES ENFANTS AU SACREMENT DE PÉNITENCE

**L** me semble que, pour bien vous parler de la préparation des enfants à la confession, il me faudrait vous faire d'abord toute une conférence sur la formation de la conscience des enfants dans la famille et au catéchisme. Faute de temps, nous réserverons ce sujet, si vous le voulez bien, pour notre échange de vues, et nous irons d'emblée aujourd'hui à ce sujet plus précis qui m'avait d'abord été proposé, à savoir *l'initiation* proprement dite des enfants au sacrement de pénitence. Tel quel, ce sujet encore immense, et que je ne pourrai traiter que bien partiellement, me paraît se résumer en ces termes : dans quelles *dispositions* devront être mis nos enfants lors de leur première confession, de telle sorte qu'ils commencent dès ce jour-là, grâce à cette première réception du sacrement, à devenir ces vrais « pénitents » dont notre session tout entière essaie de brosser le portrait ?

\*  
\* \*

Pour nous mettre dans le concret de cet exposé — qui tranche un peu avec les savantes conférences qui me précèdent et qui me suivent —, imaginons, si vous le voulez bien, deux enfants qui viendraient cet après-midi faire leur première confession : Jean-François (8 ans) et Micheline (7 ans). Essayons de nous faufiler près d'eux et de sentir avec eux la gravité et la complexité que cet acte revêt pour eux.

Ils s'agitent là-bas sur leurs chaises, dans le bas-côté sombre de l'église. Ils attendent leur tour, et c'est bien long. Jean-François, qui est un homme et à qui l'un de ses camarades a dit que la confession « c'est des blagues pour les femmes et les enfants », affiche une superbe indifférence, mais dans le fond il n'est pas du tout rassuré. Quant à Micheline, elle est plus morte que vive, et son cœur bat à tout rompre chaque fois que le bruit des guichets se fait entendre et qu'une nouvelle personne, rap-

prochant d'autant pour elle l'échéance fatale, s'avance vers ce coin obscur que Monsieur le Curé a appelé l'autre jour « le tribunal de la pénitence ». Maman a dit tout à l'heure aux deux enfants : « Oui, allez vous confesser, cela ne vous fera pas de mal, et tâchez d'en revenir un peu moins insupportables. » D'elle, c'est tout ce qu'ils ont appris. C'est Monsieur l'Abbé qui a expliqué jeudi dernier ce qu'est la confession, mais ils n'ont pas très bien compris ses paroles. Le plus clair de ce qu'ils ont retenu, c'est qu'il fallait dire ses péchés. Mais cela n'est ni amusant ni facile. Bien sûr, on a son « Catéchisme » ouvert à la page de la confession. Mais il y a tellement de choses dedans, et certaines sont tellement mystérieuses... Que faire ? Il y aurait bien la solution d'expliquer pour de vrai à Monsieur l'Abbé tout ce qu'on a fait de mal. Mais non, cela ne doit pas être cela. D'abord, où faudrait-il s'arrêter si c'était cela ? Jean-François sait bien qu'il désobéit souvent et qu'il fait de grosses colères. Oui, cela, il le dira, c'est facile. Mais cette affaire de terre qu'il a mélangée avec de l'eau dans le square pour faire un barrage et qui a fait dire à maman qu'il était « un dégoûtant », va-t-il falloir la dire ? Et cette punition que le maître lui a infligée l'autre jour au moment de l'interrogation écrite, parce qu'il avait prêté sa gomme à François qui avait oublié la sienne, était-ce un péché ? Et les gros mots, est-ce que c'est un péché chaque fois ? Comment les compter comme le demande le catéchisme ? Et comment faire pour ne rien oublier, les coudes sur la table, le bonbon volé et la prière oubliée ? Quant à Micheline, elle sait qu'elle raconte les histoires à sa façon et qu'elle se dispute souvent avec sa petite sœur pour avoir ses affaires. Cela ira tout seul, on l'a tellement grondée à ce sujet qu'elle sait même comment cela s'appelle : c'est « être menteuse » et « être jalouse ». Mais comment cela s'appelle-t-il quand elle a dénoncé Nadine, et que Nadine a été privée de dessert, alors que ce n'était pas elle qui avait commencé ? Et que va penser Monsieur l'Abbé si elle lui raconte qu'elle s'est promenée l'autre jour la chemise au vent, et que maman a dit qu'à son âge c'était « très vilain » ? Monsieur l'Abbé a pourtant répété par deux fois qu'il ne fallait pas avoir peur de tout dire... Et voilà qu'au milieu de leurs troublantes réflexions entrecoupées de petits fous rires nerveux, le tour de Jean-François et de Micheline est arrivé. Ils s'avancent l'un après l'autre vers le grand meuble sombre. Après quelques tâtonnements maladroits, ils parviennent à prendre une position appropriée à leur taille et au but recherché. Tour à tour, leur guichet s'ouvre. Que va-t-il se passer ?

Rappelons nos souvenirs. A sept ou huit ans, c'est une chose vraiment difficile, éprouvante même, la première confession.

Cela comporte à la fois des difficultés de vocabulaire et de mémoire, des difficultés de discernement psychologique et moral, et des difficultés proprement religieuses. Or pour aborder ces difficultés, bien souvent ils ne sont pas armés ou mal armés, et le danger est grand d'une exécution purement matérielle de cet acte. Et, en même temps, cette première confession est une chose capitale. C'est au sens propre une « initiation » (au sens où l'on parle de l'initiation baptismale et eucharistique des premiers siècles), c'est-à-dire une expérience nouvelle, qui va les faire passer, à leurs yeux et aux yeux des autres, dans la catégorie de « ceux qui se sont déjà confessés ». C'est pour eux la découverte d'une réalité encore inconnue, le premier dévoilement d'un mystère encore jamais percé. C'est un de ces événements primordiaux auxquels ils se référeront toujours plus ou moins explicitement dans leurs confessions ultérieures. Si donc leur première confession est bonne, les voilà bien orientés sur la route des sacrements et de la vie spirituelle. Si au contraire elle est déficiente, sans intériorité ou sans caractère sacré, les voilà en route vers le formalisme, ou le scrupule et l'insatisfaction, ou le volontarisme et le pharisaïsme.

Comme il faudrait donc que cette première confession soit intégralement révélatrice pour eux du vrai sens du sacrement — comme l'initiation pascalle l'était pour les néophytes de la primitive Église! Comme il faudrait que Jean-François et Micheline découvrent dès aujourd'hui du premier coup, au moins intuitivement, ce qu'est ce « signe sensible institué par Jésus-Christ pour leur conférer la grâce de la transformation du cœur »! Il ne leur servirait de rien, en effet, de savoir par cœur la définition théologique du sacrement de pénitence si, au même moment, sa réalisation pratique la contredisait du tout au tout. Ce serait alors à coup sûr l'expérience concrète qui l'emporterait pour eux sur la connaissance notionnelle! Or force nous est bien d'admettre que nos « fournées » de nouveaux pénitents ne sont pas souvent dans les conditions requises pour une expérience vraiment correcte de ce sacrement.

Tout notre travail va donc consister — sans nous cacher que nous ne définirons là qu'un idéal jamais parfaitement atteint — à déterminer *les conditions auxquelles doit satisfaire cette première confession pour être une authentique « initiation » à la réalité profonde du sacrement*. Pour cela, j'avais d'abord pensé partir des exigences théologiques et morales de la pénitence, afin d'en déduire l'application pratique aux enfants. Réflexion faite, je vais plutôt partir des conditions concrètes dans lesquelles se déroule la confession des enfants, afin de m'écarter le moins possible de leur psychologie si originale et de déterminer

comment nous devons agir sur ces conditions pour les rendre favorables à l'acte pénitentiel tel que la théologie et la morale le définissent dans toute sa pureté. Il est bien évident que je vais avoir sans cesse en tête l'enseignement de l'Église sur la Pénitence et que c'est cet enseignement qui va polariser toutes mes remarques. Mais c'est à travers la psychologie de Jean-François et de Micheline, à travers leur cœur frémissant, à travers leurs yeux et leurs oreilles aux aguets, à travers leur petit être sans cesse en mouvement que je vais tâcher d'envisager cet enseignement. Autrement dit, pour annoncer mes trois parties et avoir l'air un peu savant, je dirai que c'est à l'intérieur des trois catégories de l'émotif, du sensoriel et de l'actif que je vais observer la marche de mes petits pénitents vers leur Bon Pasteur ami des publicains et des pécheurs, vers l'Agneau de Dieu qui porte leurs péchés.

\*  
\* \*

Tout d'abord donc, dans quelles conditions *l'émotivité de nos enfants* deviendra-t-elle l'authentique émotivité du pénitent chrétien ? A une triple condition, me semble-t-il.

C'est d'abord qu'elle soit *la crainte sacrée du pécheur devant Dieu, et non l'angoisse sans objet de l'ignorant devant l'inconnu.*

Que Jean-François et Micheline tremblent au moment de leur première confession, c'est parfaitement normal. Même si nous essayions, pour leur adoucir l'épreuve, d'exténuer les signes sacrés et de nous transformer en bon grand-père, en « papa gâteau » ou en camarade de jeu, nous n'arriverions pas malgré tout à empêcher ces petits cœurs de battre à tout rompre au moment où ils jettent leur premier regard sur le double mystère de Dieu et de leur conscience. Mieux vaut le savoir une bonne fois. Ils tremblent et ils trembleront toujours, comme de petits oiseaux frémissants dans la main de Celui qui les tient. Mais il faut à tout prix qu'ils sentent que cette main est la puissante main de Dieu. Il faut qu'ils sentent qu'ils sont confrontés à la sainteté de Dieu. Il faut qu'ils se sentent pris de ce sentiment brûlant qui faisait dire à Isaïe : « Malheur à moi... car je suis un homme aux lèvres souillées », et à saint Pierre : « Retirez-vous de moi, Seigneur, car je suis un homme pécheur. » Il faut à tout prix que ce tremblement primordial soit le frisson religieux de la rencontre avec le Dieu vivant, et non pas seulement la frayeur organique et instinctive du primitif devant des forces mystérieuses et sans visage. Si ce tremblement est de nature religieuse, en effet, il croîtra et s'affinera au fur et à mesure que croîtra et

s'affinera le sens moral et religieux. S'il est au contraire seulement organique et instinctif, l'âge le dissoudra ou le refoulera. A douze ou treize ans, notre Jean-François se vengera bruyamment de ses terreurs anciennes : il dira qu'on l'a « eu » quand il était petit, mais que maintenant « ça ne prend plus », « c'est fini », on ne le verra plus « dans ces trucs-là ». De son côté, c'est sans bruit mais non moins irrévocablement que Micheline se libérera de ses paniques primordiales en ne fréquentant plus un lieu si terrifiant. A moins que l'un et l'autre, plus faibles de caractère et peu portés à la révolte, ne portent désormais et pour toute leur vie le poids d'une conscience malheureuse, asservis à un « œil de la conscience » qui les transperce sans les aimer, plongés dans une insécurité paralysante et douloureuse. A vrai dire, sans généraliser indûment, on peut se demander si certains aspects de l'athéisme et de l'angoisse modernes ne prennent pas leur source ou quelque chose de leur force dans une exécution terrorisante de la première confession.

En second lieu, je pense que l'émotivité de nos enfants s'orientera dans le sens sain et normal de la pénitence chrétienne si elle est éclairée dès le début par le sentiment de surprise joyeuse du *fil prodigue rentrant à la maison*. Jean-François tremble quand j'ouvre le guichet, il s'attend au pire. Alors, sans attendre qu'il se ressaisisse et entre dans le personnage conventionnel qu'il croit devoir être, il faut que je lui dise : « Alors, Jean-François, c'est la première fois que tu te confesses aujourd'hui ? — Oui », me répond-il. Et moi, j'enchaîne : « Eh bien, tu sais, tu as de la chance. » Je marque une pause afin que le fleuve de ses émotions ait le temps de prendre un autre cours. Le pauvre ! Il était à cent lieues de se croire heureux en un pareil lieu, à un pareil moment... Je continue : « Quel jour sommes-nous aujourd'hui ? — Le 2 septembre 1958. — Eh bien, c'est un beau jour pour toi, le 2 septembre 1958, et tu pourras t'en souvenir. » Je le laisse encore un instant à ses pensées afin qu'il cherche bien quel est cet étrange bonheur qui mine peu à peu le gros bloc de ses appréhensions. S'il n'est pas encore rassuré, j'ajoute encore avec un beau sourire : « C'est même un jour plus beau que celui de ton anniversaire ou de ta fête. » Alors vient la parole décisive qui doit donner le ton à tout le reste : « Tu vois, tu viens avec tes péchés dans ton cœur, des péchés qui ne sont pas beaux et qui ont fait de la peine à Jésus, mais Jésus est tellement bon qu'il va te les pardonner. Quand tu sortiras d'ici, tu n'auras plus de péchés, tu seras le meilleur ami de Jésus, il t'aura tout pardonné. Tu vois comme c'est beau ! » Alors, si Jean-François se détend, si Jean-François me répond « oui », même un « oui » encore un peu contraint et oppressé, alors, j'ai gagné la partie. Je peux dire le

« *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis.* »; notre Dieu, qui est un Dieu d'amour et non de crainte, est effectivement en train d'entrer dans le cœur et sur les lèvres de Jean-François pour lui permettre de bien confesser ses péchés. Il se voyait déjà devenir le mercenaire indigne d'être appelé « fils », et voilà que commence à se dérouler devant ses yeux émerveillés la cascade des délicatesses divines, la robe, l'anneau, les sandales, le veau gras et la musique. Oui, c'est ici même, dans l'acte de la pénitence, que l'enfant doit éprouver la transcendante et transformante bonté du Père. Ce n'est pas une heure avant ou une heure après, puisque c'est précisément cette miséricorde-là qui achève de le conquérir et de l'attacher à son Père. C'est sur le moment même qu'il doit danser et se sentir tout bien dans la belle robe neuve de son Père du ciel!

Ceci m'amène tout naturellement à ce que je crois être la troisième condition requise pour que l'émotivité de nos enfants soit toute assumée par le sacrement. C'est le : « Va en paix » de la fin. *Après la surprise joyeuse, il faut qu'ils trouvent la paix, le bonheur calme qui suit les grandes émotions.* Plus tard, certes, il faudra leur montrer que l'action de la grâce en nous ne se confond pas avec l'effet que nous en ressentons. Nous devons les détourner de ce psychologisme superficiel ou de cette certitude prétentieuse de l'état de grâce que condamne explicitement le Concile de Trente. Mais pour le moment ce sont encore des enfants. Spirituellement c'est, pour parler comme saint Paul, de lait et non de nourriture solide qu'ils ont besoin. Il faut qu'ils éprouvent émotivement la grande paix du pécheur pardonné, de Zachée transformé, de Marie-Madeleine transfigurée. Il faut qu'ils fassent l'expérience dont parle le psaume : « Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur. » Ceci suppose deux choses. D'une part, que notre parole et notre manière de susciter leur activité spirituelle, loin de les inquiéter ou de les embrouiller, les apaise. Je reviendrai sur ce point un peu plus tard. D'autre part, cela exige que l'organisation pratique de nos séances de confessions ne les laisse pas se terminer en exaspération ou en pugilat. On voit parfois dix ou vingt enfants s'agiter interminablement devant le Saint-Sacrement après leur confession, se donnant des coups de pieds et des coups de coudes en attendant qu'on veuille bien leur permettre de s'en aller. C'est là à coup sûr, une mauvaise organisation qui empêche les enfants de goûter ce qu'on a appelé « l'expérience délicieuse de la vie surnaturelle<sup>1</sup> ». C'est grand dommage : quand, devenus adolescents

1. Abbé GELLÉ, *La grâce à dix ans*. Essai de discernement et d'éducation de la grâce chez les jeunes enfants, Beauchesne, Paris, 1923.

ou adultes, ils chercheront à juger leurs premières impressions religieuses, ce n'est pas là qu'ils retrouveront cette « jolie foi de leur enfance », limpide et pure comme un coin de ciel, qui est parfois l'aurore de nouveaux départs. Ils la retrouveront, au contraire, s'ils font partie de ces petits groupes qui viennent tranquillement avec une maman ou une dame, et qui, après s'être confessés, vont un par un accomplir leur pénitence devant le Saint-Sacrement, qui enfin s'en retournent de même chez eux. Quel recueillement alors, quelle paix ! Il n'est pas rare alors de voir des Jean-François vous prendre la main et vous dire : « Je ne ferai plus de péchés », ou des Micheline se caresser la poitrine en disant : « Je me sens tout bien. » N'en doutons pas, nous avons là de ces signes de l'état de grâce dont parle saint Thomas « par une certaine expérience de douceur... que n'expérimentent pas ceux qui ne la reçoivent pas<sup>2</sup> ». L'émotivité est alors tout entière conquise par la grâce du sacrement.

\*  
\* \*

Cependant, nous ferions tout à fait fausse route si nous nous limitons à cet aspect émotif, la description des conditions idéales de réception du sacrement de pénitence par les enfants. Bien que cette émotion comporte déjà des éléments représentatifs, elle risquerait de tomber dans une vue psychologique et sentimentale qui conduirait finalement à plus ou moins bref délai à une fixation infantile. En réalité, *les sens aiguisés de nos enfants doivent trouver dans le sacrement et dans tout ce qui l'entoure une riche substance représentative qui les achemine vers sa réalité profonde*. Le sacrement n'est-il pas un « signe sensible » qui agit par sa signification ? Essayons donc de voir ce que sont et ce que doivent être ces « signes sensibles » qui vont frapper les sens de Jean-François et de Micheline.

Quoi que nous fassions, la première chose qu'ils remarqueront c'est *le confessionnal*, sa place, sa forme, sa couleur, son odeur... Prenons-en notre parti, et ne recherchons pas à refaire l'œuvre du Créateur qui voulut que toutes nos connaissances nous viennent par nos sens ! Certes, on pourrait souhaiter que la législation concernant la confession des femmes et des filles soit autre qu'elle n'est. Mais nous n'avons pas compétence pour légiférer à ce sujet. On pourrait aussi souhaiter que les confessionnaux soient autrement faits qu'ils ne le sont (je me permettrai effectivement tout à l'heure de faire une suggestion aux menui-

2. I<sup>a</sup> II<sup>ae</sup>, q. 34, a. 4 : « per quamdam experientiam dulcedinis... quam non experitur ille qui non accipit ».

siers des confessionnaux de l'avenir). Mais pour le moment le mobilier de nos églises, généralement en chêne, est solide. Il nous faut donc l'utiliser tel qu'il est et en tirer le meilleur parti possible.

Par chance, Jean-François et Micheline, si nous prenons la peine de les mettre sur cette piste, pourront trouver de riches enseignements dans ces meubles imposants. « Comment fais-tu quand tu veux dire quelque chose à papa ou à maman sans que les autres entendent ? Tu mets les mains comme cela de chaque côté de ta bouche, tu rejoins de chaque côté l'oreille de papa ou de maman, et tu parles tout doucement. Eh bien, au confessionnal c'est la même chose. Vous allez parler tout doucement à Jésus dont Monsieur l'Abbé tient la place, de telle sorte que personne d'autre ne puisse entendre. Les confessionnaux sont faits pour cela. Ce sont de petites maisons de trois pièces, avec des fenêtres qu'on peut ouvrir entre deux pour se parler. Au milieu, bien sûr, la plus belle pièce est occupée par Jésus que Monsieur l'Abbé représente. Sur les côtés, c'est vous, bien isolés par des cloisons et un rideau qui sont comme vos mains quand vous parlez à l'oreille de quelqu'un. On a mis les confessionnaux dans des coins un peu retirés et sombres, pour qu'on ne vous y voie plus, et que vous n'ayez pas honte d'y dire les vilaines choses que vous avez faites. Pour y aller, il faudra s'avancer tout seul, un par un, car il n'y a que chacun d'entre vous qui sait ce qu'il a fait de mal : on ne peut pas le dire deux à la fois. Cela vous fera quitter vos camarades, mais il le faut, si vous voulez vous faire pardonner vos manques de gentillesse à leur égard et pouvoir revenir ensuite tout purs parmi eux. Les péchés, c'est comme un poids qui pèse sur nos épaules. C'est pour cela que vous vous mettez à genoux en arrivant au confessionnal. Jésus verra que vous n'en êtes pas fiers et que vous lui demandez bien pardon. » Tels qu'ils sont, on le voit, nos confessionnaux offrent aux enfants un certain nombre d'éléments sensoriels vraiment expressifs de la réalité du sacrement : l'isolement qui permet le secret de la confiance et témoigne de notre rupture d'avec la communauté, l'obscurité qui cache notre honte, l'agenouillement qui exprime et fortifie notre humilité. Et cette liste n'est pas limitative. Chacun peut en trouver d'autres. Il lui suffit de se faire une âme d'enfant dans le lieu où il exerce son ministère.

Mais ceci reste à la périphérie du sacrement. Il fallait passer par là puisque les enfants y passent. Mais il faut aller plus loin. C'est ici que je vais parler aux menuisiers. J'ai la chance, dans ma paroisse, d'avoir *un confessionnal muni de grandes fenêtres*, si bien que je vois assez bien mes pénitents et qu'eux me voient bien. Cela me paraît une très bonne chose, et je voudrais que



les menuisiers fassent de même dans tous les confessionnaux. En effet, l'enfant plus encore que l'adulte a besoin de voir le visage de celui qui lui parle. Son mimétisme spontané a besoin de s'alimenter sans cesse à nos expressions pour y trouver la valeur de ce qu'il a fait et l'inspiration de ce qu'il doit faire. S'il est privé de cette ressource lors de la confession, son trouble dont nous parlions tout à l'heure ne va-t-il pas s'accroître? Au contraire, ne sera-t-il pas apaisé s'il trouve dès son arrivée mon visage accueillant? Son repentir ne s'accroîtra-t-il pas lorsqu'il me verra froncer le sourcil à l'énoncé de ses plus gros péchés? Ne trouvera-t-il pas de l'apaisement lorsqu'il me verra hocher la tête en souriant à l'audition des peccadilles qu'il prenait pour des péchés? Et ne sera-t-il pas aidé dans son intelligence à lire sur mon visage les temps forts de la monition que je lui ferai? Est-ce là un fignoilage inutile, ou même aller à l'encontre du vœu de l'Église de séparer le pénitent et surtout la pénitente de son confesseur? Je ne le pense pas, car c'est aussi le vœu de l'Église que la confession soit une rencontre avec le Christ par l'intermédiaire du prêtre qui en est le ministre. Le sacrement n'est pas seulement la distribution d'une grâce sans visage comme d'un liquide versé dans un vase, il est la rencontre du Christ sous les apparences du prêtre. Son visage est un signe aussi expressif que sa parole. Quand on sait les insurmontables difficultés qu'éprouvent les humains à s'exprimer et à communiquer leurs sentiments, on devine que ces difficultés ne sont pas moindres dans la communication des réalités religieuses, et qu'il serait imprudent de se priver à la légère de l'un des instruments privilégiés de cette communication. Le visage, disaient les Hébreux, c'est « ce que l'on tourne » vers les autres. Il serait bien dommage que les enfants, si loin de nous dans leur petit monde inconnu, ne nous voient pas venir vers eux par nos yeux et notre bouche.

Si toutefois cet argument paraissait insuffisant, il en est un autre qui emporterait à coup sûr l'assentiment des participants d'une session de Pastorale liturgique. C'est que le sacrement de pénitence comporte *des gestes et des paroles qui opèrent directement ce qu'ils signifient* : je parle de l'absolution. L'avouerais-je? Aucun de mes éducateurs avant l'âge de vingt-huit ans ne m'a jamais expliqué le sens de l'imposition de la main et du signe de croix de l'absolution! L'avouerais-je aussi? Depuis qu'on m'a appris la fastueuse richesse de ces deux gestes, il m'arrive parfois de regarder à la dérobée la main des prêtres qui me donnent l'absolution. Leur geste est si restreint et si inexpressif qu'il paraît être plutôt la mise en place de la main pour l'exécution ensuite d'un chasse-mouches que le grand signe de

paix et de victoire du Christ miséricordieux. Et pourtant, le sens de ces gestes est au moins aussi clair que celui des paroles qu'on m'a expliquées cent fois. Je l'éprouve avec les petits enfants. Ils la dévorent des yeux, ma grande main d'adulte, lorsque je leur dis à travers ma large fenêtre de confessionnal : « Regarde, je vais étendre la main pour te donner le pardon de Jésus. C'est comme si Jésus te prenait sous sa main pour te ramener à lui, te pardonner et te tranquilliser. Après cela, tu regarderas encore, je ferai un signe de croix, je mettrai la croix de Jésus sur tes péchés, et quand je te dirai : « Va en paix », tu sauras que tu es tout à fait pardonné. » On comprend sans peine que toute cette richesse spirituelle est pour ainsi dire perdue lorsque les enfants ne peuvent pas voir ces gestes pourtant infiniment plus à leur portée que la savante formule de l'absolution récitée en latin.

Je pense d'ailleurs que c'est la raison pour laquelle certains prêtres font faire les premières confessions en dehors des confessionnaux, dans une salle ou une sacristie, et, par ailleurs, confessent systématiquement leurs garçons dans leur bureau. Une partie du problème du signe sensible est alors résolu de manière satisfaisante. Il ne faudrait pourtant pas qu'ils oublient qu'ils donnent dans ces conditions à leurs pénitents une profusion d'autres signes sensibles qui, ceux-là, sont très peu sacrés, tels que les balais et les aspirateurs dans les sacristies, ou les pipes et les prospectus dans leur bureau. Il faut penser à tout en présence de ces petits yeux fureteurs si habiles à dénicher ce qui les distraira ! Et d'une manière générale peut-être faut-il convenir qu'il n'est rien de plus sacré, rien de plus ecclésial<sup>3</sup> et finalement de plus pédagogique que nos vieux confessionnaux... à condition, bien entendu, qu'ils aient de larges fenêtres !

Pour finir ce point, je signalerai qu'il me paraît indispensable *que l'enfant entende bien les paroles de l'absolution*. Ceci affermit chez lui, comme tout ce qu'on vient de dire, son sens qu'il se passe quelque chose dont il bénéficie, que ce n'est pas lui qui fait tout, mais que le Christ à travers le prêtre agit en sa faveur. Pour illustrer cette affirmation et montrer en même temps à quel point les enfants guettent tout ce que nous faisons au confessionnal et l'interprètent à leur façon quand on ne le leur a pas expliqué, je citerai ce que m'a dit un jour une fillette de dix ans. Je savais qu'elle était allée se confesser et je lui demande : « Alors, Michelle, cela a été ? — Non, me répond-elle, le prêtre a noté mes péchés et il ne m'a pas pardonnée quand il a juré. » Etrange réponse qui comportait trois observations jus-

3. Cf. *Les Sacrements, signes de vie*, par A.-M. ROGUET, o. p., p. 110, Paris, 1952.

tes et trois interprétations fausses. 1° Il était vrai que le prêtre avait écrit pendant sa confession, mais ce n'était pas ses péchés qu'il écrivait, c'était son nom pour contrôler son assiduité. 2° Il était vrai que le prêtre avait levé la main comme pour un serment. C'était une exécution correcte du rite, mais qu'elle n'avait pas comprise. 3° Il était vrai qu'aucun son n'accompagnait ce geste. Elle avait donc cru qu'elle n'était pas pardonnée, alors que le prêtre avait dit tout bas la formule sacramentelle. C'est dire quel bénéfice nos enfants pouvaient tirer d'une exécution impeccable, et accessible à leurs sens, du rite sacramentel.

\*  
\* \*

Nous nous écarterions cependant de la vérité si nous nous arrêtons à ces éléments intelligibles et sensibles de la pénitence. En effet, la pénitence n'est pas seulement un acte de l'intelligence interprétant le sensible, elle est aussi un acte tout court, l'acte de se tourner vers le Christ pour que celui-ci, à son tour, fasse l'acte de nous pardonner. C'est donc sur *l'activité de l'enfant* qu'il faut nous attarder un peu maintenant. Dans quelles conditions cette activité sera-t-elle conforme aux buts du sacrement ? Que le R. P. Lécuyer ne s'inquiète pas. Je ne lui volerai pas son sujet. J'en ferai seulement par avance l'application, par le biais psychologique et pédagogique, à cette catégorie spéciale de pénitents que sont les enfants.

Jean-François et Micheline sont des enfants, donc des actifs. Si donc la confession est pour eux une activité, soyons tranquilles, elle leur plaira. Mais prenons garde cependant aux impasses dans lesquelles, si nous n'y prenons garde, ils pourraient s'engager.

On voit d'ici la catéchiste bénévole, mais peu formée, que Monsieur le Curé a chargée de préparer les enfants à leur première confession. Elle leur fait prendre directement le chapitre trente-neuvième du catéchisme : « Manière de se confesser ». Et la voilà qui s'évertue à leur faire retenir les huit ou dix actes successifs que doit accomplir le pénitent. Certes, c'est un souci louable, et il faudra que les enfants entrent peu à peu dans cette forme qu'a consacrée la sagesse de l'Eglise. Mais, pour le moment, ont-ils déjà bien saisi le sens de la confession, et la lettre ne va-t-elle pas leur cacher l'esprit ? Jean-François se demande s'il allait falloir dire « pour de vrai » à Monsieur l'Abbé ce qu'il a fait de mal. Oui, c'est « pour de vrai ». Qu'il ne croie surtout pas que se confesser serait débiter dans un ordre convenu un certain nombre de paroles et de prières, avec, entre deux, une énumération de péchés tirée toute faite du catéchisme. Le péril

est grand, car les activités extérieures et superficielles sont les plus faciles, les activités profondes demandent effort et clairvoyance. Essayons donc de voir comment nous pourrions mettre en branle, chez nos enfants, cette activité profonde de l'âme.

Tout d'abord, *l'examen de conscience* pose, au moins les premières fois, quelques petits problèmes pratiques. Faut-il le faire faire par écrit ? Je ne le pense pas. Pour Jean-François et Micheline, écrire est encore une chose longue et difficile, plus matérielle que spirituelle. Ils seront infailliblement tentés de ramener leurs « vrais » péchés — qui seraient très longs à écrire — à des catégories plus courtes, suggérées par les adultes, mais qui ne signifieraient rien pour eux. N'oublions pas que le test d'intelligence de Binet et Simon nous révèle que les abstractions telles que colère, paresse, désobéissance, ne sont pleinement saisies qu'à partir de onze, douze ou treize ans. Mieux vaut donc les amener à nous dire leurs péchés dans les termes qui leur viennent spontanément à l'esprit, c'est-à-dire en termes concrets et singuliers. Si, par exemple, Jean-François me dit : « J'ai été désobéissant », il ne fera que me répéter là ce qu'on lui dit à longueur de journée à la maison, et je n'aurai aucun moyen précis de former sa conscience. Au contraire, il y verra clair et moi aussi s'il me détaille ses actes de désobéissance sans aucune généralisation : « Maman m'avait dit de mettre la table et je n'ai pas voulu, maman m'avait envoyé chercher le lait et je n'y suis pas allé tout de suite, maman m'avait dit d'essuyer la vaisselle et je n'ai pas voulu, maman m'avait dit d'apprendre mes leçons et j'ai dit que je les savais pour aller jouer. » C'est là sa manière à lui, analytique et concrète, je le répète, de se rendre compte du nombre et de la gravité de ses péchés. En outre, il évitera par là les bévues inévitables que font commettre aux enfants les examens de conscience concernant la pureté. Qu'ils appellent un chat un chat, et que Jean-François ne nous fasse pas frémir avec ses actes impurs (je parle de faits réels) alors qu'il s'agit de la terre mouillée du square qui a sali ses habits, ni Micheline de ses désirs impurs volontaires, alors que par jeu elle a soulevé sa chemise devant ses frères et sœurs !

Le nombre de leurs péchés et la crainte d'oublier quelque chose torture parfois les enfants. Or, nous tenons déjà la solution de ces deux petits problèmes. Dire le nombre de fois où il a commis tel péché depuis un temps donné supposerait que l'enfant puisse s'élever au-dessus des unités de temps dans lesquelles il vit et qu'il puisse faire entrer ses péchés dans des catégories abstraites. Or cela est au-dessus de ses possibilités. Dans son univers concret, il n'y a que des unités différenciées. C'est donc celles-ci qu'il doit nous énumérer, simplement et concrète-

ment. S'il agit ainsi, il ne sera pas torturé par la crainte d'en oublier. Quand il aura dit tout ce dont il se souvient, il s'arrêtera. Il n'aura pas été gêné en chemin par la faiblesse de ses moyens d'expression et d'abstraction. Par ailleurs, si sa confession se déroule dans le sentiment épanouissant de la miséricorde universelle de Jésus, il ne sera pas tenté de rien cacher, il en rajoutera plutôt pour que tout soit bien absous. Nous serions d'ailleurs malhonnêtes de le torturer par cette crainte des oublis. Car, comme nous tous, ils ne sont obligés de confesser que les fautes mortelles. Or les psychologues religieux semblent tenir actuellement, à l'encontre du P. Timon-David, que les enfants sont très rarement en état de commettre de semblables fautes<sup>4</sup>. Il est donc clair qu'aucun scrupule de ce genre ne doit gêner le bonheur de leur réconciliation. Cette action de grâces à Dieu pour la générosité de ses pardons est aussi un acte du pénitent, au moins aussi important que la scrupuleuse investigation de ses manquements.

Dans certains cas, toutefois, on peut se demander si certains enfants ont une suffisante connaissance de leurs péchés pour recevoir valablement l'absolution, et ceci pose la question de *l'âge limite de la première confession*. Le principe qui permet d'en décider est, me semble-t-il, celui-ci : la véritable pénitence commence le jour où un enfant se sent coupable d'un péché *aux yeux de Dieu*. M. l'abbé Coudreau insistait beaucoup, dans ses cours, sur cet aspect théocentrique de la confession, et il faisait remarquer qu'un enfant qui ne se reconnaît pour seul péché que de ne pas avoir bien loué Dieu ferait certainement une très bonne confession. Cet âge de raison peut en conséquence s'élever entre cinq-six ans dans les familles très chrétiennes chez des enfants très ouverts, jusqu'à dix-onze ans et même au-delà chez des familles très païennes et avec des enfants peu ouverts. En pratique, dans la moyenne des cas, il me semble qu'il faut obtenir au minimum l'aveu d'un péché contre Dieu (pas fait la prière, pas été à la messe par sa faute, s'être dissipé à l'église, etc.) et d'un péché contre le prochain (avoir menti, désobéi, répondu, s'être disputé, avoir volé des friandises, avoir été paresseux, etc.).

Après l'acte de chercher ses péchés, il y a celui de les *regretter* et de vouloir ne pas les recommencer. Ayant déjà beaucoup insisté dans ma première partie sur la crainte de Dieu et sur son amour transformant, je me bornerai ici à chercher comment la *monition* peut susciter cette activité spirituelle. Le premier principe à observer, c'est qu'il ne faut parler que d'une chose à la

4. Abbé GELLÉ, *op. cit.*, pp. 61-102 et 189-227.

fois, et la faire exécuter immédiatement. Sans cela, c'est le chaos dans l'esprit de Jean-François et de Micheline. Le second principe, c'est qu'il n'y a rien de tel que les questions et le dialogue pour susciter l'activité spirituelle. Leur esprit s'en trouve éveillé et le nôtre aussi.

Pratiquement, l'acte de contrition nous donne le schéma qu'il nous faut faire adopter par les enfants. Pour le regret, cela va bien. « Tu regrettes, n'est-ce pas, d'avoir fait cela, tu te rends compte que c'est mal, que c'est une désobéissance au bon Jésus et à tes parents qui le représentent, cela lui fait de la peine. » Par contre, pour le ferme propos, c'est parfois moins facile. En principe, la forme positive est la meilleure : « Malgré tout, tu aimes bien Jésus ? Est-ce que tu voudrais l'aimer davantage ? Qu'est-ce que tu pourrais faire pour lui faire plaisir ces jours-ci ? » Mais j'ai remarqué que les enfants ne comprenaient pas toujours ma question et que je devais alors la recommencer de manière négative : « Quel est le péché que tu voudrais surtout ne pas recommencer ? » La réponse est souvent vague. Il faut alors la rendre plus concrète : « A quel moment as-tu surtout envie de le faire, ce péché... Eh bien, ce soir, avant le dîner, veux-tu faire ceci ? » Dans un bel élan, certains enfants me répondent parfois que c'est « tous leurs péchés » qu'ils veulent ne plus recommencer. Malgré la beauté de cette réponse, je crois qu'il est préférable d'obtenir une seule résolution bien qualifiée. En raison de ce qu'on a appelé « l'extrême mobilité des conceptions » enfantines, c'est dans un tel ferme propos bien précis et bien daté que se manifeste au mieux le ferme propos universel.

Une fois que par le dialogue l'activité de regret et de résolution a été obtenue, est-il encore besoin de faire réciter l'acte de contrition ? Il faudra certainement y arriver un jour. Mais je pense que pour la première confession et pour plusieurs autres encore après celle-là, chez les enfants d'intelligence moyenne, cela est plus préjudiciable qu'utile. Les termes en sont en effet abstraits (« extrême regret », « offense », « infiniment », « résolution », « secours de votre sainte grâce », « pénitence »). Cette récitation risque d'être un pur exercice de mémoire mécanique, qui pour être réussi matériellement captera à son profit toute l'attention de l'enfant. Il y a là un danger de psittacisme et de formalisme. En outre, l'absolution, acte du Christ, acte fait pour être vu et entendu ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, risque de passer inaperçue. Il me semble donc qu'il suffit alors d'attirer l'attention de l'enfant sur l'action sacrée qui se déroule alors, en lui donnant à la rigueur une courte invocation à faire du genre de celle-ci : « Mon bon Jésus, je regrette mes péchés, pardonnez-moi, je veux devenir meilleur. »

Trois courtes remarques me suffiront au sujet de *la pénitence sacramentelle* pour achever cette revue des actes de nos petits pénitents. La première concerne le moment où il faut l'imposer. En vertu du principe posé plus haut de ne parler que d'une chose à la fois et de la faire exécuter immédiatement, je pense que le meilleur moment est après l'absolution, avant le renvoi. La seconde remarque concerne l'emploi de l'expression : « Pour votre pénitence... » Il me semble bon de l'éviter au début et d'explicitier plutôt son sens de « métanoïa » en des termes du genre de ceux-ci : « Pour montrer à Jésus que tu es bien revenu à lui, tu vas aller vers l'autel où la lampe indique qu'il est là, et tu vas dire telle prière. » On voudrait éviter par là que l'enfant n'établisse dans son esprit l'équation prières = pénitence au sens restreint et banal du mot. Enfin, dernière remarque, quelle pénitence donner aux enfants ? De toute façon, des actes précis. Si ce sont des prières, qu'elles soient assez courtes. (Cela fait déjà bien longtemps que Jean-François et Micheline sont dans l'église.) Qu'elles soient le plus adaptées possible au péché dominant et à la résolution de l'enfant (par exemple, pour les colères de Jean-François : « Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre », et, pour les caprices de Micheline, « un beau *Notre Père*, bien doucement, en faisant surtout attention à la parole « Que votre volonté soit faite »). Si ce sont des actes, qu'ils soient proportionnés au péché et éducatifs : « Tu as fait de la peine à maman en salissant la maison avec tes pieds pleins de terre, tu lui feras plaisir demain en lui balayant le couloir sans qu'elle te le demande<sup>5</sup>. »

\*  
\*\*

Pour me résumer et conclure, je citerai un mot qui m'a été adressé alors que j'étais jeune prêtre et que je prêchais une retraite de confirmation dans une paroisse populeuse de banlieue. « Voudriez-vous nous aider à confesser les enfants, m'a dit le vicaire. Ce n'est pas très amusant, mais il faut le faire, et d'ailleurs cela ira vite. » Effectivement, cela n'a pas été très amusant, car il y en avait beaucoup, il a fallu aller très vite, et leurs accusations « standard », préparées vaille que vaille par quelques catéchistes peu expérimentées, ne donnaient guère le moyen de susciter l'activité spirituelle.

Cette situation est, hélas ! fréquente, et il ne me vient aucune-

5. Tout au long de cette partie, je rejoins de très près pour les enfants normaux ce que M. l'abbé Bissonnier préconise à son plan avec des accents différents pour les arriérés mentaux. Voir *Vérité et Vie*, série XXXII, fiche 280, I, et série XXXIII, fiche 289, I, L, 4-4.

ment à l'esprit de critiquer ceux qui, faute de pouvoir la changer, la laissent se prolonger. Nous faisons chacun ce que nous pouvons. Mais je pense qu'il faut au moins que nous souffrions de cet état de choses, et que, dans notre cœur, nous formulions la proposition exactement inverse : « La confession des enfants est très intéressante, et elle demande beaucoup de temps. »

La confession des enfants est chose passionnante, car ces petites âmes frémissantes, ces petits yeux aiguisés, ces petits mouvements perpétuels sont les préférés du Christ, et c'est pour nous un honneur et une responsabilité extraordinaires d'être appelés à y faire pénétrer la vertu et la grâce fondamentales de la pénitence. C'est bien pourquoi la confession des enfants ne doit pas être « expédiée » en vitesse. En un sens, elle demande plus de temps que celle des adultes, car je crois avoir assez longuement montré au milieu de quelles difficultés se débattent tous les Jean-François et les Micheline du monde. Si nous voulons qu'ils accèdent à l'essentiel du sacrement par-delà et grâce au feuillage touffu des apparences, il faut que nous prenions le temps de leur tracer des routes bien balisées. Si nous arrivions à trouver ce temps-là, sans doute le regagnerions-nous dans l'avenir, car nous débarrasserions alors nos confessionnaires de toutes ces pauvres âmes scrupuleuses ou pharisaïques qui ont pris un mauvais départ dans la vie spirituelle et que nous nous épuisons à remettre tardivement sur le bon chemin.

Comment trouverons-nous ce temps ? Cela suppose tout un effort de formation de la conscience dans les familles et dans les catéchismes, et donc d'insertion du laïc dans l'œuvre sacramentaire de l'Église. Cela fera, si vous le voulez bien, l'objet de notre carrefour.

\*  
\* \*

## Carrefour sur la confession des enfants

Dans une première partie, nous revenons sur l'*Initiation* proprement dite, afin de préciser ensemble quelques points. Dans une seconde partie, malheureusement interrompue par l'heure, nous abordons le sujet plus général de la *Préparation* lointaine à la confession.

### I. L'INITIATION

A propos de *l'émotion* avec laquelle les enfants abordent leur première confession, nous nous sommes demandé si elle était vraiment



toujours aussi vive qu'on l'a dépeinte ? Certains confrères font remarquer que les enfants peuvent avoir trois motifs d'arriver au confessionnal sans émotion, « décontractés » :

— soit qu'ils aient été bien formés par un enseignement de la bonté miséricordieuse du Christ au confessionnal et que leurs appréhensions extérieures soient tombées à la suite d'une première prise de contact avec le confessionnal (leçon de choses, ouverture de la porte, agenouillement d'essai et même conversation d'essai à travers la grille, etc.) ;

— soit qu'ils soient attirés par la nouveauté de la chose et la satisfaction, surtout pour les petites filles, de voir qu'on s'intéresse à eux ;

— soit enfin qu'ils soient de ces audacieux à qui rien ne fait peur et qui ne semblent pas sensibles à l'ambiance imposante et sacrée d'une église et d'un sacrement.

Mais l'ensemble des réactions — notamment féminines — confirme le caractère très impressionnant de la première confession des enfants. Sauf dans certains cas où il pourra paraître nécessaire d'accentuer son aspect hiératique, la conclusion pastorale est donc bien de souligner la bienfaisance et la bonté apaisante de cette première rencontre du sacrement.

Au sujet de *la forme du sacrement*, nous enregistrons avec satisfaction les données historiques qui nous ont été apportées au cours de la session et qui soulignent l'importance de l'imposition de la main. En mettant très spécialement en valeur ce rite aux yeux des enfants, nous n'entendons nullement leur cacher la détermination que l'Église a donnée de la « forme » : « Ego te absolvo » et la suite. Nous désirons au contraire les acheminer progressivement à l'intelligence de cette forme grâce à une première intuition de sa signification par l'imposition de la main. C'est en comprenant l'acte miséricordieux du Christ par ce geste qu'ils seront au mieux préparés à saisir les réalités encore difficiles pour leur esprit, d'« absolution », « rémission des péchés », etc. Bien qu'il ne fasse pas strictement partie de la « forme » du sacrement, le geste d'imposition de la main qui souligne cette forme nous semble avoir une priorité pédagogique sur l'explication intellectuelle de la « forme » proprement dite.

C'est avec joie aussi que nous enregistrons ce que dit le Rituel de 1614 au sujet de *l'accueil du pénitent*. En essayant de mettre à l'aise notre jeune pénitent dès le début de sa confession, nous n'innovons donc rien. Nous nous inscrivons au contraire dans la ligne de cette enquête « de illius statu » et de cette catéchèse des rudiments de la foi à l'usage des ignorants que prévoient les notes pastorales du Rituel.

Faut-il vraiment faire la première confession *au confessionnal* ? Certains confrères soulignent la différence entre garçons et filles et préconisent plus de souplesse pour les garçons, du fait, en particulier, que certaines églises possèdent un confessionnal spécial pour les hommes. De même, il apparaît que des raisons pratiques ou des cas particuliers peuvent conduire à confesser les enfants soit dans une pièce à part, soit à proximité du confessionnal. Mais, d'une manière générale, on s'accorde à reconnaître l'intérêt pédagogique d'une pre-

mière expérience du confessionnal dès le début, à condition, bien sûr, qu'elle soit soigneusement préparée. Un des assistants cite le cas d'enfants qui ont eu toutes les peines du monde à se confesser ensuite au confessionnal du fait qu'ils s'étaient habitués à le faire dans un lieu ordinaire. Ceci vaut aussi pour les collèges. Toutes ces solutions simplifiantes n'ont qu'un temps; le cadre le plus normal et le plus universel des confessions est le confessionnal des paroisses. C'est à lui qu'il faut habituer le plus rapidement possible les enfants.

Le problème de la détermination de *l'âge où se développe la conscience morale* et où l'on peut par conséquent envisager la première confession amène le R. P. Périn, s.j.<sup>6</sup>, à préciser la genèse de cette conscience. Il montre que l'enfant prend d'abord conscience qu'il fait bien ou mal, puis que ce bien ou ce mal fait plaisir ou peine à ses parents et à Dieu. Ce n'est pas encore la conscience morale. Celle-ci n'est en place que le jour où l'enfant sent en soi une *obligation* de faire ce bien et d'éviter ce mal. Il faut que l'enfant soit apte à se décider à faire des efforts pour suivre Jésus (cette décision pouvant évidemment n'être encore que partielle et éphémère). On peut la rencontrer dès cinq ans et demi. Le petit est alors déjà capable de vibrer quand on lui parle de l'appel de Jésus à le suivre.

*L'examen de conscience* de la première confession ne doit être fait ni par écrit ni avec un livre. Les quarante participants du carrefour en sont d'accord. Mais ils ajoutent que le danger de verbalisme qu'on pourchasse dans ces procédés reste menaçant dans la manière dont certaines mamans ou certaines catéchistes font faire de vive voix cet examen de conscience. A les entendre, la confession devient soit un aspect nouveau des remontrances familiales que l'enfant est habitué à entendre, soit un nouveau moyen d'obtenir le respect des impératifs familiaux. Sans le vouloir, on confond alors le for externe avec le for de la conscience. L'éducatrice ne se rend pas compte que le petit a maintenant une dimension nouvelle qui lui échappe et qu'elle doit respecter. Elle est tentée de faire de la préparation de la confession une pré-confession. Plusieurs confrères ont dit le grand bien qu'ils pensent à ce sujet de la courte brochure *Parents chrétiens et première confession* (6, avenue Ad.-Max, Lyon, et 21, rue de Varenne, Paris-7<sup>e</sup>). Cette brochure est à diffuser largement parmi les parents et les catéchistes.

*La fréquence* des confessions des petits a donné lieu à un échange de vues intéressant. Quelle est la fréquence idéale des confessions des petits? Un confrère parle d'une confession trimestrielle, pour les grandes fêtes, un autre tous les six mois. Un troisième plaide pour laisser aux enfants le libre choix. En Hollande au contraire la confession classe par classe dans les écoles assure une pratique plus contrôlée. Deux conclusions restent acquises. D'abord, ne pas mettre d'obstacle aux enfants dont l'âme plus délicate tend à une pratique plus fréquente du sacrement. Ensuite, ne pas attendre tout de la sponta-

6. Auteur, avec le P. Lefebvre, du beau livre : *L'enfant devant Dieu*, dont le deuxième volume en préparation abordera précisément ces questions.

néité enfantine : l'enfant a besoin d'être éduqué, dirigé, encadré. Sa liberté joue à l'intérieur des invitations de l'adulte.

## 2. LA PRÉPARATION

A l'occasion de toutes ces questions, le rôle de l'adulte nous est déjà apparu plusieurs fois. Nos échanges nous obligent à souligner l'absolue nécessité d'une *éducation des éducateurs* au sujet de la confession. Sans eux et sans un appui éclairé de leur part, il nous est bien difficile de faire une bonne initiation à la première pratique de la pénitence. Des réunions de parents peuvent beaucoup pour cela. A défaut, des conseils donnés aux catéchistes peuvent leur faire éviter les principaux écueils signalés. Grâce à cela une venue échelonnée des enfants encadrés par leurs éducateurs permet une bonne individualisation de la préparation.

Quelle *préparation doctrinale* fera comprendre à nos enfants le sens profond du sacrement ? Les voies sont multiples. Les plus souvent citées sont la parabole de l'Enfant prodigue, le Bon Pasteur, le Paralytique de Capharnaüm, Zachée, Marie-Madeleine, saint Pierre coupable et repentant regardé par Jésus, le bon larron. Tout n'est pas également accessible aux enfants, longtemps imperméables aux symboles. Quoi qu'il en soit du thème choisi, une forte insistance doit être marquée sur le fait que la pénitence « change le cœur ». Ce thème semble réellement accessible, sa résonance est biblique et l'on est là au cœur du mystère. Le R. P. Périn montre comment on peut le mettre en valeur avec le bon larron : « Cet homme-là n'était plus l'ami de Jésus depuis longtemps. Son cœur lui était fermé. Mais à un moment, sur la Croix, il a regardé Jésus (l'autre larron ne l'a pas regardé). Il l'a vu si bon, si patient, que son cœur en a été tout changé. Il s'est regardé lui-même, il s'est vu tel qu'il était. Il a appelé Jésus. Et Jésus l'a transformé : « Aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis. » C'est le regard sur Jésus en croix qui change le cœur et lui redonne la lumière afin de pouvoir recommencer à aimer. Il est à peine besoin de souligner combien cette présentation évangélique est plus riche et plus vraie que la présentation métaphorique de la tache effacée ! Si l'on veut employer, au commencement, des comparaisons matérielles, mieux vaut alors en choisir de plus dynamiques, telles que celles proposées par M. l'abbé Bissonnier : la plante flétrie faute d'être arrosée, qui reprend vie lorsqu'elle reçoit l'eau vivifiante, ou le poisson perdu hors de l'eau, qui ne se retrouve bien que lorsqu'il retrouve son milieu naturel. Mais même ces comparaisons ne sont que des approches lointaines, qui doivent bientôt faire place au langage évangélique.

Il aurait encore fallu parler de la *formation progressive de la conscience* et des *initiations liturgiques* au sacrement de pénitence, sur lesquelles des expériences intéressantes ont été faites. Mais, hélas ! c'est là que s'est arrêté le temps départi au carrefour. C'est donc là aussi que s'arrête le rôle de son chroniqueur.

MICHEL DUHAMEL.